Compte rendu de la réunion du Bureau

S.M.S. section Athlétisme

Jeudi 07 février 2019

Rue Fragonard - Saint Michel sur Orge

Ordre du jour :

- Candidature à l'organisation des Championnats 91 de Cross Court 2019
- Point sur le stage de printemps 2019
- Point sur le projet de pôle athlétique
- Questions diverses

Présents :

- Patrick COSPEREC
- Michel CREUZOT
- Patricia CREUZOT
- Stephen CREUZOT
- Erwan HERVEIC
- Claire MERKEL
- Monique SALSAC
- Pascal SALSAC

Invitées :

- Florence BEAUGRAND
- Emilie CREUZOT
- Elisa DROUET

Absents excusés :

- Catherine MAZET
- Gilles MONTANARI
- Cyril TRENTIN
- Philippe DELAHAYE
- Jean-Charles TROUABAL

La séance est ouverte à **20h40**.

En préambule, la présidente fait état de la démission de Jean-Philippe LENORMAND du bureau. Monique lit le message envoyé par Jean-Philippe et indique que par retour de mail elle lui a exprimé son souhait de discuter des raisons qui ont motivé ce choix dans le but d'améliorer le fonctionnement du club. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour.
Des membres du bureau expriment leur opinion et Patrick COSPEREC insiste sur la nécessité de réfléchir sérieusement aux propositions à avancer vers le groupe Running. A ce propos, un rappel est fait des décisions déjà prises lors du précédent bureau (Cf. CR du 05/11/2019 https://www.sms-athle.com/le-club/compte-rendus-des-r%C3%A9unions/) qui avait déjà défini un certain nombre de points. Toute décision sera prise en fonction des choix collectifs et préalables des courses pour lesquelles le club pourra participer financièrement.
Pour cela, une première étape consiste à fixer la réunion du groupe Running : action Patrick COSPEREC.

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, Monique tient par ailleurs à remercier :

- Les organisateurs et les divers bénévoles du Cross des Jeunes qui a été une belle réussite.
- Le comité qui œuvre pour le projet de création du pôle athlétique.
- Les organisateurs de la soirée des récompenses qui a réuni un grand nombre de participants dans une bonne ambiance.

- Les personnes chargées de faire vivre nos espaces de communication site web et réseaux sociaux.

… Et à soutenir :

- Les organisateurs du stage de printemps en cours de préparation.

Une mention spéciale est attribuée à celui qui est un point commun à tous ces projets ou groupes de travail : Stephen CREUZOT.

1- Candidature à l'organisation des Championnats 91 de Cross Court 2019

Les membres du comité d'organisation du Cross des Jeunes, Florence, Emilie et Elisa, ont été invités pour ce point de l'ordre du jour.
Nous avons été sollicités par la Commission Running du Comité Départemental pour organiser l'épreuve de cross court des Championnats de l'Essonne 2019. Cette course serait intégrée dans le programme de la 24ième édition du Cross des Jeunes de notre section, le 08 décembre 2019. La décision doit être prise d'ici la date limite de dépôt des candidatures, le 15 février 2019. A priori, le bureau et le comité d'organisation du cross sont tentés de répondre positivement à cette sollicitation, mais souhaitent que les difficultés que cela engendrerait soient analysées et que n'apparaissent pas de points rédhibitoires.
Les difficultés d'organisation sont abordées. Le cahier des charges indique que chaque accès de la zone de compétition doit être filtré. Il faudra donc compléter le jury habituel par une équipe dédiée à la sécurité. Un listage des points d'accès nous indiquera l'effectif à mettre en place. Cela pose évidemment le problème de l'effectif de volontaires qu'il faudra réunir, mais le point ne semble pas insurmontable.
Les 2 courses de cross court seront insérées dans le programme. Probablement avant les courses actuelles. Une discussion s'engage aussi sur la possibilité d'ajouter une course Junior. Cela rendra sans doute nécessaire une redistribution des catégories Minimes et Cadet-te-s.
Il faudra tracer un parcours additionnel d'environ 4km pour ces 2 courses. Un projet est évoqué. Il nécessitera une information et une demande plus formelle d'un accord de la municipalité de LONGPONT SUR ORGE, puisque ce projet intègre un passage important sur le territoire de cette commune ainsi que du Syndicat de l'Orge. Cela peut être d'ailleurs une opportunité d'associer LONGPONT au projet et de les interroger sur l'aide éventuelle qu'ils pourraient nous apporter.
L'augmentation attendue du nombre de participants dans toutes les catégories rendra nécessaire une quantité accrue de moyens matériels : nombre de barrières, piquets et rubalise par exemple. La municipalité a déjà été informée de l'éventualité de cet événement et, comme les années antérieures, s'est montrée prête à nous accompagner. La concordance de la date du cross avec le weekend du Téléthon génère quelques inquiétudes. Un contact sera pris avec Nicole PINSON, responsable pour SAINT MICHEL de l'organisation du Téléthon.
D'autres points sont évoqués tels que la gestion des parkings (à discuter avec la municipalité de SAINT MICHEL), la restauration des membres du jury si le programme s'étend au-delà d'une demi-journée, etc.
A l'issue de cette discussion, il est décidé de porter candidature. Emilie CREUZOT est chargée de compléter et d'adresser le formulaire au Comité Départemental.

2- Point sur le stage de printemps 2019

L'organisation matérielle du stage avance.

- Hébergement : la convention avec le Groupe Scolaire accueillant est signée.
- Restauration : la prestation et le devis proposé sont entérinés et le chèque de caution sera adressé au prestataire dès la fin des inscriptions (15/02).
- Les 3 minibus de transport sont réservés.

- La convention d'utilisation des équipements sportifs de SAINT CHELY D'APCHER est établie et signée par la municipalité et notre section.
- Concernant les activités de loisir, 2 des activités sont définies et planifiées. L'accord définitif sera validé après la fin des inscriptions. Une troisième activité est en cours de négociation avec le prestataire.

L'encadrement du stage est maintenant défini.

- Directeur : Michel CREUZOT
- Directeur adjoint et Chargé du Suivi Sanitaire : Elric CORDON
- Entraîneurs : Michel, Patricia et Emilie CREUZOT
- Intervenants ponctuels : Monique et Pascal SALSAC

Une difficulté concerne 2 candidatures au stage, puisque ces jeunes se sont préinscrits mais ne participent que très peu aux entraînements. Or, il est rappelé que ce stage n'est pas un stage de niveau, mais est réservé aux athlètes ~~clairement~~ motivés par les entraînements et les compétitions, ce critère étant à l'appréciation des entraîneurs et de l'organisation. Un point sera fait avec ces 2 jeunes et parallèlement, 2 autres candidatures seront examinées.

3- Point sur le projet de pôle athlétique

Une première rencontre avec Madame le Maire de SAINT MICHEL a eu lieu sur le stade pendant le Cross des Jeunes. Nous lui avons alors présenté succinctement les grandes lignes du projet. Madame Sophie RIGAULT a alors proposé une réunion pour le mois de janvier 2019.
La commission créée dans notre section pour gérer le projet a élaboré un pré-projet définissant les principaux éléments, leur contenu, leur finalité et expliquant en quoi ils constituent un ensemble cohérent, attractif tant au niveau du territoire que des habitants et du tissu associatif, notamment sportif. Ce travail a abouti à la réalisation d'un document papier, soutien à une première présentation devant le Comité Directeur de Saint-Michel-Sports, puis à un diaporama qui a été présenté lors de la réunion en mairie. A noter que cette réunion en mairie du 21 janvier dernier réunissait d'une part, une délégation constituée du Comité « Pôle Athlétique » de SMS Athlétisme, de Christian SOUBRA, co-président de SMS et d'autre part, autour du maire et de l'adjoint aux sports, des responsables tels que le Chef du Service des Sports, le DGA, le DGS et le Directeur Financier.

En résumé, le projet rencontre un accueil très favorable. Il ne pourra pas être mis en œuvre avant le début de la prochaine mandature, soit dans les années 2020 à 2022. Quelques difficultés se font jour, comme celle qui semble être une impossibilité liée au zonage préfectoral des risques d'inondation : l'implantation de tribunes à l'emplacement initial. On évoque aussi une première action prévue hors du projet en lui-même : le remplacement de la « Grange » par un bâtiment accolé au gymnase, qui recevra notamment des vestiaires et notre local matériel.
L'autre sujet délicat concerne la gestion de la salle de musculation (comment et par qui ?) si cette structure doit être ouverte aux associations et au public. Compte-tenu de la nécessité de ce type d'installation, si nous voulons disposer d'un pôle d'entraînement multidisciplinaire, il s'avère judicieux de réserver cet équipement à une utilisation réservée aux associations.

4- Questions diverses

Aucune question diverse.

La séance est levée à **23h00**.